

## GENÈSE DE LA CLASSIFICATION DES SCIENCES D'AUGUSTE COMTE

Annie PETIT

RÉSUMÉ : Comte présente souvent sa classification des sciences fort dogmatiquement. Nous étudions ici sa genèse à partir des œuvres de jeunesse. Un double mouvement est analysé : d'une part, la présentation d'« états » successifs des connaissances est peu à peu promue en « loi » ; d'autre part, dans ses énoncés de l'ordre des sciences positives, Comte, multipliant et affinant ses critères, finit par établir ce qu'il appelle son « échelle encyclopédique » et sa « hiérarchie des sciences ». Nous montrons comment Comte fait se correspondre les opérateurs de distribution — théorie/pratique, général/particulier, fondamental/appliqué, abstrait/concret — et comment il les articule hiérarchiquement. Les enjeux de la classification comtienne sont aussi précisés : toujours liée au souci d'établir un plan d'éducation scientifique, elle l'est aussi à des visées socio-politiques générales car une bonne éducation scientifique est pour Comte la condition d'une régénération sociale.

Auguste Comte a toujours présenté sa classification des sciences comme une des « idées fondamentales » de la philosophie positive ; et elle en est sans doute, avec la « loi des trois états », l'une des thèses les plus célèbres. Cette notoriété vient surtout du *Cours de philosophie positive*\* et tout particulièrement des fermes exposés des leçons d'ouverture, souvent reprises, rééditées et commentées par les disciples et les critiques. Il est donc bien connu que le *Cours* considère six sciences fondamentales : mathématiques, astronomie, physique, chimie, biologie et physique sociale ou sociologie ; que cette classification est, comme le proclame le titre même de la seconde leçon, une « hiérarchie » ; que celle-ci traduit l'ordre d'accession des sciences à la positivité, qui a été d'autant plus rapide que les phénomènes dont elles se préoccupent sont plus simples, plus généraux, plus faciles d'accès à l'homme, car plus indépendants de lui.

Mais comment Comte a-t-il établi cette hiérarchie et ces critères d'ordonnance ? Y a-t-il toujours distingué les mêmes échelons ? Nous

---

\* Les références des textes d'Auguste Comte utilisés sont précisées dans la Bibliographie, p. 102.

proposons de faire ici la genèse de ces thèses en soulignant dans la classification comtienne des sciences une historicité souvent gommée par les allures systématiques que Comte lui-même s'est appliqué à donner à sa philosophie.

#### I. — LES ÉNONCÉS DES ŒUVRES DE JEUNESSE

De 1814 à 1816, le jeune Comte a fait de brillantes — et tumultueuses — études à l'École polytechnique. En 1817, il rencontre Claude-Henri de Saint-Simon, devient pour quelques mois son secrétaire et, pour quelques années, son associé et ami. En ces temps-là, Auguste Comte hésite sur sa vocation. D'un côté, la vie trépidante du « publiciste » l'enthousiasme ; comme tant d'autres alors, il proclame l'urgence de réformes politico-sociales, il met sa plume au service d'une société qu'il voudrait guérir des désordres et des désarrois. De l'autre, les sciences et les mathématiques le passionnent ; il veut les enseigner et en clarifier la philosophie. Fougueuse jeunesse : il veut mener de front les deux sortes de travaux<sup>1</sup>. Puis, en même temps que s'accusent les dissensions avec l'industrialisme moralisateur de son ex-maître<sup>2</sup>, Comte découvre l'intrication intime de ses recherches sociales et scientifiques, et il entreprend la construction de tout un système de philosophie des sciences où seraient établies les conditions d'une nouvelle science sociale : c'est la « philosophie positive » dont le plan suit une classification des sciences entièrement repensée.

Mais d'où la tire-t-il ? Dans la deuxième leçon du *Cours de philosophie positive* qui l'expose, Comte refuse tout net « toutes » les échelles et classifications jusqu'ici proposées<sup>3</sup>. Malgré l'estime avouée pour quelques grands ancêtres — Bacon, Descartes, Galilée, D'Alembert et Condorcet<sup>4</sup> — Comte ne se donne comme véritable prédécesseur que... lui-même : un texte de 1822 et sa version de 1824, des articles de 1825 sont rappelés comme origines de l'originalité de leur auteur, lieux de naissance et d'explicitation de ses innovations. Il s'agit ici de suivre ce mouvement fondateur et d'en repérer les étapes.

1. Cf. lettre à Valat, 28 sept. 1819, *Corr.* I, p. 64.

2. La rupture eut lieu en 1824 : cf. *infra*, p. 73 n. 6 et p. 81.

3. *C.*, I, 1<sup>re</sup> l., p. 43-44.

4. Cf., par ex., *C.*, I, 1<sup>re</sup> l., p. 23 et 27 ; 2<sup>e</sup> l., p. 43, 45, 47, 49 ; 2<sup>e</sup> l., p. 43, 46.

## 1. LES DÉCOUVERTES DE L'« OPUSCULE FONDAMENTAL ».

1) Comte date explicitement, et à plusieurs reprises, d'un « travail décisif » de 1822 — souvent désigné comme « opuscule fondamental » — les « découvertes » ayant déterminé « irrévocablement » la direction de toute son œuvre<sup>5</sup>. De plus, ce sont précisément les circonstances de publication de ce texte qui occasionnent la rupture entre Comte et Saint-Simon<sup>6</sup>. Or, si l'on confronte ledit « opuscule fondamental » aux « considérations générales » des leçons de présentation du *Cours*, qui en exposent le but (1<sup>o</sup>.) et le plan (2<sup>o</sup>.), la filiation déterminante n'est pas toujours bien évidente.

Certes, Comte énonce dans l'opuscule la succession des « trois états » que la première leçon du *Cours* présentera d'emblée comme « grande loi fondamentale » et, dès 1822, il les caractérise en des termes et avec des précisions fort proches du texte publié en 1830 ; cependant, dans l'opuscule, bien qu'il souligne l'importance de ses propos, Comte ne leur donne pas explicitement statut de « loi »<sup>7</sup>. Quant à la classification des sciences, la dissemblance entre les déclarations de l'« opuscule fondamental » et les développements du *Cours* est beaucoup plus grande

5. Dès 1824, il en parle à son ami Valat comme d'« un ouvrage capital » ; le *Cours de philosophie positive* réitère ces affirmations : dans l'« Avertissement » de 1830, dans la première leçon (C., I, p. 21, p. 22 note), dans l'« Avertissement » du tome VI (C., 1842, II, p. 466-467) ; en 1854, lorsqu'il réédite quelques œuvres de jeunesse en « Appendice » du tome IV du *Système de politique positive*, afin de bien montrer la « parfaite harmonie » de ses travaux, Comte souligne encore l'importance déterminante de l'opuscule de 1822 (S., IV, p. I et III) ; il la redit en 1855 aux premières pages de l'*Appel aux conservateurs* (Préf., p. 4).

6. En 1822, le texte (cité ici *Plan*) faisait partie d'une collection de Saint-Simon — *Du Système industriel* — dans un volume intitulé *Suite des travaux ayant pour objet de fonder le Système industriel, Du Contrat social* ; il était signé par « Auguste Comte, ancien élève de Polytechnique », et précédé d'une Préface de Saint-Simon où celui-ci présentait le travail de son « collaborateur et ami » avec enthousiasme, allant jusqu'à déclarer qu'il « correspond au Discours préliminaire de l'*Encyclopédie* par D'Alembert » ! Deux ans plus tard, rien ne va plus : lorsque Saint-Simon veut republier le texte de 1822 comme « Cahier » de son *Catéchisme des industriels*, Comte, persuadé de sa vigueur novatrice, se scandalise. En fait, Comte jugeait ne plus guère devoir à Saint-Simon depuis 1820.

Sur tout ceci, cf. Henri GOUHIER, *La Jeunesse d'Auguste Comte et la formation du positivisme*, 3 vol., Paris, Vrin, 1933, 1936, 1941 (cité par la suite comme *La Jeunesse*), t. III. Continuant d'orienter ses travaux dans le sens du *Catéchisme*, Saint-Simon, en 1824, construit un *Nouveau Christianisme* et publie ses *Opinions philosophiques, littéraires et industrielles*.

7. L'énoncé de la suite des « trois états », donné vers le milieu de l'opuscule (S., IV, p. 77-78), est ainsi introduit : « Tel est le point de vue culminant et définitif auquel il faut se placer. De ce point de vue, il est aisé de resserrer, dans une série de considérations très simples, la substance de tout ce qui a été dit depuis le commencement de cet opuscule. Il reste à faire cette importante généralisation, qui peut seule fournir les moyens d'aller plus loin, en permettant de rendre la pensée plus rapide... » Ensuite, Comte présente son énoncé comme un « résumé historique général ».

encore. En 1822, la question n'est traitée que dans deux courts passages, et ne paraît pas avoir pour Comte de réel intérêt en elle-même.

Un premier énoncé suit immédiatement la présentation des « états » :

« Les hommes auxquels la marche des sciences est familière peuvent aisément vérifier l'exactitude de ce résumé historique général par rapport aux quatre sciences fondamentales aujourd'hui positives : l'astronomie, la physique, la chimie et la physiologie, aussi bien que pour les sciences qui s'y rattachent »<sup>8</sup>.

Dans cette manière de distinguer des sciences « fondamentales » et d'autres « qui s'y rattachent », comme dans la désignation des quatre sciences fondamentales, Comte semble ici se référer à une sorte d'opinion partagée, qu'il ne juge pas nécessaire de justifier. Une précision ultérieure sur la situation de la « physiologie » — sa positivité récente est telle que l'esprit positif y voisine encore avec les deux autres états d'esprit — suggère que la liste des quatre sciences « fondamentales » est ordonnée selon l'ancienneté ; mais aucune explication n'est donnée sur la précocité ou la tardiveté de ces sciences. Disons donc que si Comte énonce dans ce texte une sorte d'ordre des sciences, il se contente de le constater empiriquement.

Un autre passage de l'opuscule de 1822 ordonne les sciences :

« Les sciences sont devenues positives, l'une après l'autre, dans l'ordre où il était naturel que cette révolution s'opérât. Cet ordre est celui du degré de complication plus ou moins grand de leurs phénomènes, ou, en d'autres termes, de leur rapport plus ou moins intime avec l'homme. Ainsi, les phénomènes astronomiques d'abord, comme étant les plus simples, et ensuite successivement, les physiques, les chimiques, et les physiologiques, ont été ramenés à des théories positives ; ceux-ci à une époque toute récente. La même réforme ne pouvait s'effectuer qu'en dernier lieu pour les phénomènes politiques qui sont les plus compliqués, puisqu'ils dépendent de tous les autres. Mais il est évidemment aussi nécessaire qu'elle s'effectue alors, qu'il eût été impossible qu'elle arrivât plus tôt »<sup>9</sup>.

Cette fois, le texte est plus précis. L'ordre des positivités acquises est le même que précédemment, mais ici sont données des raisons liées aux caractéristiques des objets des sciences et à la situation du sujet connaissant — degré de simplicité ou de complication, ou d'intimité ; et cet ordre, présenté comme « naturel », est explicitement un ordre historique. Cependant, il est aussi très clair que le souci de Comte dans ce texte n'est

8. *Plan*, p. 78.

9. *Plan*, p. 79-80.

pas de classer les sciences : disons qu'il ne répond pas à une curiosité épistémologique, ou plutôt que cet aspect est secondaire, l'enjeu principal est de répondre à une double question politico-historique : il s'agit d'expliquer « pourquoi la politique n'a pas pu devenir plus tôt une science positive et pourquoi elle y est appelée aujourd'hui »<sup>10</sup> ; l'intérêt du problème de l'ordre des sciences est subordonné à l'urgence d'un tout autre ordre, de l'ordre social. De plus, la « politique » semble avoir vocation à un statut différent des autres sciences : n'est-elle pas annoncée comme une science de « l'ensemble » par rapport aux sciences « particulières »<sup>11</sup> ? Quoi qu'il en soit, la question de la classification des sciences paraît traitée plutôt de façon rapide et marginale que « fondamentale » dans l'opuscule de 1822.

2) On peut même se demander si Comte y « découvre » vraiment à ce sujet quelque chose. En effet, dès 1820, un autre opuscule comtien, *Sommaire appréciation de l'ensemble du passé moderne*<sup>12</sup>, formulait de manière très comparable ce que Comte prétend « surgir » dans son opuscule fondamental.

Les appellations « théologiques », « métaphysiques » et « positif », déjà présentes et établies dans cet ordre<sup>13</sup>, y étaient aussi déjà liées à une classification des sciences dans un « ordre naturel », référé à la même raison qu'en 1822 et donnant une même suite des sciences :

« Les sciences sont successivement devenues positives dans l'ordre naturel qu'elles devaient suivre pour cela, c'est-à-dire dans celui du degré plus ou moins grand de leurs rapports avec l'homme. C'est ainsi que l'astronomie d'abord, la physique ensuite, plus tard la chimie, et de nos jours enfin la physiologie, ont été constituées sciences positives »<sup>14</sup> ;

10. *Plan*, p. 79.

11. Cf. in *Plan*, p. 79, une des raisons données par Comte à la tardiveté de la constitution de la politique comme science : « il fallait que toutes les sciences particulières fussent successivement devenues positives ; car l'ensemble ne pouvait être tel quand tous les éléments ne l'étaient pas. »

12. Ce texte est paru d'abord sous la signature de Saint-Simon dans *L'Organisateur*, comme 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> lettres.

13. Le commentaire des passages sur les « états » n'est pas ici notre propos, mais tout en soulignant les rapports entre le texte de 1820 et celui de 1822/1824, on remarquera qu'en 1820 les termes « théologique », « métaphysique » et « positif » sont plutôt employés comme des qualificatifs, alors qu'en 1822/1824, leur promotion en « état » les généralise. Cf. *Appréciation*, p. 32 : « Avant l'introduction des sciences positives en Europe, toutes nos connaissances particulières étaient, aussi bien que nos connaissances générales, entièrement théologiques et métaphysiques [...] Depuis cette époque mémorable, les sciences naturelles ont commencé à se baser sur des observations et des expériences [...] Elles ne sont parvenues à se dégager entièrement des croyances théologiques et des hypothèses métaphysiques que vers la fin du seizième siècle et les premières années du dix-septième. L'époque où elles ont commencé à devenir vraiment positives doit être rapportée à Bacon [...], à Galilée [...], et enfin à Descartes [...]. »

14. *Appréciation*, p. 32. On trouve même une sorte de classification dans un texte de 1819, *Essais sur quelques points de la philosophie mathématique*, in *E.J.*, chap. xii, p. 495, où

et ceci débouchait déjà sur un programme de progression du particulier au général et une annonce de la positivité finale de la morale et de la politique :

« ... Cette révolution est pleinement effectuée par toutes nos connaissances particulières, et elle tend évidemment à s'opérer aujourd'hui pour la philosophie, la morale et la politique, sur lesquelles l'influence des doctrines théologiques et de la métaphysique a déjà été détruite aux yeux de tous les hommes instruits, sans que, toutefois, elles soient encore fondées sur des observations »<sup>15</sup>.

Qu'y a-t-il donc dans le texte de 1822 qui puisse justifier le statut de texte fondateur que lui a donné Comte ? — Dans le contenu des propos, il y a un redoublement et un affinement des critères de l'ordre des sciences : l'*Appréciation* ne donne qu'une seule raison, renvoyant au rapport au sujet connaissant ; le *Plan* se réfère aussi aux objets des sciences, aux caractères des phénomènes qu'elles considèrent, et il s'y réfère d'abord. On peut parler d'une objectivation de l'ordre, et le texte de 1822 apporte donc à la remarque de 1820 plus qu'une reformulation ou qu'un complément. — Quant à la forme, la mise en relief des propos est frappante dans le second texte : alors que dans l'*Appréciation* le passage est inséré dans un bilan historique dont l'auteur s'applique à souligner l'« évidence », celui du *Plan des travaux*, situé à la fin d'un « Exposé général », est introduit, non pas comme un des points du développement, mais comme une sorte de couronnement, une synthèse qui est un point de départ philosophique. Transformation décisive : ce qui en 1820 semblait relever d'une description historique banale devient ainsi en 1822 énoncé fondamental.

3) Mais le *Plan* est « l'opuscule fondamental » également pour d'autres thèmes qui y sont amplement développés. Ainsi de la division hiérarchisée entre théorie et pratique, et des rapports du général au particulier qui lui sont souvent liés.

a - La division entre théorie et pratique est établie dès l'ouverture de l'« Exposé général » :

---

Comte ordonnait le plan d'études prévu pour la formation de l'esprit philosophique : « Je pense que pour se faire des idées justes sur l'ensemble des mathématiques, il faut avoir acquis une connaissance générale des autres sciences positives, l'astronomie, la physique, la chimie, la physiologie. » Dès 1819 aussi Comte prévoyait d'ajouter à ces sciences positives une « politique positive ».

15. *Ibid.*

« La formation d'un plan quelconque d'organisation sociale se compose *nécessairement* de deux séries de travaux, *totalemment distinctes* par leur objet, ainsi que par le genre de capacité qu'elles exigent. L'une, théorique ou spirituelle [...] L'autre, pratique ou temporelle [...] La seconde série étant *fondée* sur la première, dont elle n'est *que la conséquence* et la réalisation, c'est par celle-ci que, *de toute nécessité*, le travail doit commencer [...] Elle en est *l'âme, la partie la plus importante* et la plus difficile [...] »<sup>16</sup>.

Séparation des tâches et ordre de priorité sont donc énoncés avec vigueur. En tout cas, sitôt présentée, la division entre théorie et pratique l'est comme « division fondamentale »<sup>17</sup>. Comte la donne même comme une « loi » « dictée par l'impérieuse nature des choses »<sup>18</sup> et il multiplie les exemples de cette « nécessité » :

« Il est peu honorable pour la raison humaine qu'on soit obligé de prouver méthodiquement, quant à l'entreprise la plus générale et la plus difficile, la nécessité d'une *division qui est aujourd'hui universellement reconnue* comme indispensable dans les cas les moins compliqués. On admet comme une vérité élémentaire que l'exploitation d'une manufacture quelconque, la construction d'une route, d'un pont, la navigation d'un vaisseau, etc., doivent être *dirigées par des connaissances théoriques préliminaires*, et on veut que la réorganisation de la société soit une affaire de pure pratique à confier à des routiniers ? »<sup>19</sup> ;

« Il ne peut être *rien* fait d'essentiel et de solide, quant à la partie pratique, tant que la partie théorique n'est pas établie ou du moins, très avancée. Procéder autrement, ce serait construire sans *bases*, faire passer la forme avant le fond »<sup>20</sup>.

Comte utilise d'autres couples de termes pour traduire la division hiérarchisée dont il se fait ici le champion — généralité et parties<sup>21</sup> (p. 61), vue d'ensemble et de détail<sup>22</sup>, conception et exécution<sup>23</sup>, spéculation et action<sup>24</sup> — et il s'attache toujours à souligner la portée générale de ces divisions.

b - Le caractère déterminant de ces couples méthodiques se retrouve d'ailleurs à l'autre bout de l'opuscule, où Comte s'en sert pour juger les

16. *Plan*, p. 63, nous soulignons.

17. *Plan*, p. 63.

18. *Plan*, p. 65.

19. *Plan*, p. 66, nous soulignons.

20. *Plan*, p. 69, nous soulignons.

21. *Plan*, p. 61.

22. *Plan*, p. 64.

23. *Plan*, p. 66, 67.

24. *Plan*, p. 66, 68.

travaux de ses prédécesseurs<sup>25</sup>. À Montesquieu il sait gré d'avoir eu un projet théorique : de s'être « proposé de rallier, autant que possible, sous un certain nombre de chefs principaux, tous les faits politiques dont il avait connaissance et de mettre en évidence les lois de leur enchaînement »<sup>26</sup>. Cependant, il se serait perdu dans des explications de détail : « Montesquieu *n'a pas aperçu le grand fait général* qui domine tous les problèmes politiques, dont il est le véritable régulateur »<sup>27</sup> ; il s'est égaré dans des « considérations secondaires » (forme de gouvernement, climat)<sup>28</sup> ; et n'a pas « conçu » le « travail général » nécessaire<sup>29</sup>.

Condorcet qui, lui, a bien « conçu » « la véritable nature du travail général », l'a fort mal « exécuté »<sup>30</sup>. Deux critiques principales lui sont faites par Comte. D'une part, il n'a pas su distribuer les époques de la civilisation, n'en a même pas présenté une série homogène, alors que cela aurait dû être « l'objet d'un premier travail général », lequel devait prendre modèle sur les classifications des « naturalistes » :

« Le principe fondamental de cette méthode est établi depuis qu'il existe, en botanique et en zoologie, des classifications philosophiques, c'est-à-dire fondées sur des *rappports réels*, et non sur des rapprochements factices. Il consiste en ce que l'ordre de généralité des différents degrés de division soit, autant que possible, exactement conforme à celui des rapports observés entre les phénomènes à classer. De cette manière, la hiérarchie des familles, des genres, etc., n'est autre que l'énoncé d'une série coordonnée de faits généraux, partagée en *différents ordres de suites, de plus en plus particulières* [...]. Les motifs pour disposer, dans l'histoire de l'espèce humaine, les différentes époques de la civilisation suivant leurs rapports naturels, sont absolument semblables à ceux des naturalistes pour ranger d'après la même loi les organisations animales et végétales [...] Ainsi [...] la *division principale* des époques doit présenter *l'aperçu le plus général* de l'histoire de la civilisation. Les *divisions secondaires* [...] doivent offrir successivement des *aperçus de plus en plus précis* de cette même histoire »<sup>31</sup>.

D'autre part, Comte déplore que Condorcet se soit laissé entraîner par « l'esprit critique » et les « préjugés » de son temps, en multipliant les condamnations du passé<sup>32</sup> : ainsi a-t-il « transporté à des systèmes entiers

25. *Plan*, p. 106.

26. *Plan*, p. 106.

27. *Plan*, p. 107, nous soulignons.

28. *Plan*, p. 107, 108.

29. *Plan*, p. 109.

30. *Plan*, p. 109-119.

31. *Plan*, p. 110-111, nous soulignons.

32. *Plan*, p. 114-116, nous soulignons.



d'institutions et d'idées ce qui n'est relatif qu'à des *faits secondaires* » et montré « l'impuissance d'apercevoir dans toutes *ses parties principales* l'enchaînement naturel des progrès de la civilisation ». Bref, Comte reproche à Condorcet la non-pertinence de ses vues générales, et, bien que fort différemment de Montesquieu, c'est encore l'esprit de généralité qui est ici pris en défaut.

La critique des deux autres tentatives examinées s'en réfère encore aux ordres de priorité établis dans les couples méthodiques du début de l'opuscule. Comte les présente ensemble car « traitant la politique comme une application d'autres sciences positives ». L'une use, abuse plutôt selon Comte, de l'analyse mathématique en négligeant ses particularités restrictives<sup>33</sup>, l'autre ramène la science sociale à la physiologie, fait de celle-là « la simple conséquence directe » de celle-ci<sup>34</sup>. Dans les deux cas, ce sont des fautes de classement que dénonce Comte : mauvaise évaluation des conditions de validité de l'« application », généralisation excessive du domaine des mathématiques appliquées, confusion du fondamental et du secondaire<sup>35</sup> et méconnaissance d'irréductibles distinctions — de la « grande division fondamentale de nos connaissances positives en étude des corps bruts et étude des corps organisés » et des rapports entre phénomènes physiologiques et phénomènes moraux et politiques<sup>36</sup>. Les erreurs des uns et des autres relèvent donc d'une insuffisante méditation des conditions théoriques de la science politique, d'une errance des conceptions dont héritent tous les travaux menés ainsi sans bases fermes et sans fondement.

À la fin de ce quadruple examen, Comte revient sur l'urgence d'établir « la conception générale du nouveau système social », presse de « regarder la science politique comme une physique particulière », et expose les deux ordres de travaux qu'elle impose : « l'un, de travaux généraux ; l'autre, de travaux particuliers [...]. L'une et l'autre classe de travaux [...]

---

33. *Plan*, p. 119-124. Comte précise dès le *Plan* que les limites de l'emploi des mathématiques ne sont pas circonstancielles mais intrinsèques : « non seulement dans l'état présent de nos connaissances, mais dans le plus haut degré de perfectionnement auquel elles soient susceptibles d'atteindre, toute grande application du calcul à la science est et restera nécessairement impossible [...] En effet, de quelque haute importance que soit l'analyse mathématique, [...] il ne faut pas perdre de vue qu'elle n'est qu'une science purement instrumentale ou de méthode [...] Bien loin de pouvoir rendre positive aucune branche de nos connaissances, elle n'aboutirait qu'à replonger l'étude de la nature dans le domaine de la métaphysique en transportant aux abstractions le rôle exclusif des observations. »

34. *Plan*, p. 124-129.

35. Parmi les risques de la confusion de la physique sociale avec la physiologie, cf. *Plan*, p. 126 : « on serait bientôt entraîné à faire dépendre immédiatement de circonstances organiques secondaires ce qui est une conséquence éloignée des lois fondamentales de l'organisation. »

36. Ces distinctions sont reprises avec insistance dans la finale du texte : cf. *Plan*, p. 131-135.

sont d'ailleurs susceptibles dans leur exécution de plusieurs degrés de généralité »<sup>37</sup>.

Ainsi, la priorité-prééminence de la conception théorique sur toute exécution pratique se redouble-t-elle d'une priorité-prééminence à accorder toujours au général par rapport au particulier.

c - C'est d'ailleurs la conclusion de l'opuscule dans les quelques pages ajoutées par Comte en 1824<sup>38</sup>. Il fait ainsi dépendre toute la « physique sociale » d'une compréhension ordonnée du général au particulier, d'abord sur le plan théorique puis sous le rapport pratique :

« Dans la formation de la science politique, il faut procéder du général au particulier<sup>39</sup> [...] On doit se proposer *d'abord de concevoir* dans sa plus grande *généralité* le phénomène du développement de l'espèce humaine, c'est-à-dire d'observer et d'enchaîner entre eux les progrès les plus importants qu'elle a faits successivement dans les *principales* directions différentes. On tendra ensuite à donner par degrés à ce tableau une *précision* de plus en plus grande, en sous-divisant toujours davantage les intervalles d'observation et les classes de phénomènes à observer ; de même, *sous le rapport pratique*, l'aspect de l'avenir social, déterminé d'abord d'une façon *générale*, [...] deviendra de plus en plus *détaillé* à mesure que la connaissance de la marche de l'espèce humaine se développera davantage. La dernière perfection de la science, qui vraisemblablement ne sera jamais atteinte d'une manière complète, consisterait, sous le rapport *théorique*, à faire concevoir avec exactitude, depuis l'origine, la filiation des progrès d'une génération à l'autre, soit pour l'ensemble du corps social, soit pour chaque science, chaque art, et chaque partie de l'organisation politique ; et sous le rapport *pratique*, à déterminer rigoureusement, dans tous ses détails essentiels, le système que la marche naturelle de la civilisation doit rendre dominant. Telle est la méthode strictement dictée par la nature de la physique sociale »<sup>40</sup>.

Ainsi, en partant de méditations historico-politiques, et pour établir la « science politique », Comte a, tout au long du *Plan*, développé et multiplié les considérations sur la philosophie des sciences, sur leur histoire,

37. Cf. les précisions sur les deux ordres de travaux, généraux et particuliers, in *Plan*, p. 130-131 : « Le premier ordre doit avoir pour objet d'établir la marche générale de l'espèce humaine, abstraction faite de toutes les causes quelconques qui peuvent modifier la vitesse de sa civilisation, et, par suite, de toutes les diversités observées de peuple à peuple, quelque grandes qu'elles puissent être. Dans le second ordre, on se proposera d'estimer l'influence de ces causes modificatrices, et, par suite, de former le tableau définitif dans lequel chaque peuple occupera la place spéciale correspondante à son développement propre. »

38. H. GOUHIER a étudié avec précision les diverses modifications du texte dans un article « L'opuscule fondamental », paru dans *Les Études philosophiques*, « Auguste Comte », juil. 1974, repris in *La Philosophie d'Auguste Comte. Esquisses*, Paris, Vrin, 1987, p. 65-77.

39. *Plan*, p. 131.

40. *Plan*, p. 135-136, nous soulignons.

sur leur classement — sur les rapports des unes aux autres aussi bien que sur l'ordonnance des spéculations et actions de chacune.

## 2. L'« ÉCHELLE ENCYCLOPÉDIQUE » DES *CONSIDÉRATIONS* DE 1825.

En 1825, un nouvel opuscule déploie en mode majeur toutes les « découvertes » de « l'opuscule fondamental ».

1) *Considérations philosophiques sur les sciences et les savants* : un tel titre proclame un intérêt résolument centré sur les sciences et révèle un esprit quelque peu provocateur. En 1824, Comte et son ex-maître ont rompu. En fait, depuis quelque temps déjà leurs différends s'accusaient, particulièrement sur le statut et le rôle dévolus aux sciences, aux arts et à l'industrie. Pour l'auteur de la *Sommaire appréciation* de 1820, les agents de l'histoire sont les « savants, artistes et artisans », le plus souvent considérés ensemble, et dont l'efficace n'est ni dissocié ni hiérarchisé<sup>41</sup> ; par contre, le *Plan* de 1822/1824 donne un rôle très privilégié à la classe des « savants »<sup>42</sup>. Or, dans le même temps, Saint-Simon s'en détourne plutôt et met dans les industriels et les artistes une confiance de plus en plus décidée<sup>43</sup>. Après leur rupture, Comte dénonce d'ailleurs vivement chez Saint-Simon une précipitation dans la pratique, qu'il juge insane « avant que les doctrines ne soient refaites »<sup>44</sup>. Et pendant que Saint-Simon publie ses *Opinions littéraires, philosophiques et industrielles* (1824), Comte rédige ses articles de *Considérations philosophiques sur les sciences et les savants* : celui-ci investit décidément le domaine que celui-là a déserté.

En tout cas, c'est dans ces *Considérations* que la classification comtienne des sciences prend toute son ampleur et toute sa portée. Doré-

41. Cf. *Appréciation*, p. 12, 19, 24, 25, 35...

42. *Plan*, p. 69-76.

43. Voir, par ex., le texte dit « La Parole de Saint-Simon » (paru dans *L'Organisateur*, 1<sup>re</sup> livraison, 1819), où dans la comptabilité de « l'élite des producteurs » Saint-Simon donne égale valeur à un savant, à un artiste ou à un artisan. Voir aussi la répartition des membres de la « Chambre d'invention » où les artistes occupent deux sections sur trois (projet paru dans *L'Organisateur*, 1820). Voir encore les projets de distribution des pouvoirs : Saint-Simon oscille entre une bipartition (pouvoir spirituel aux artistes et savants réunis, pouvoir temporel aux cultivateurs, fabricants et négociants réunis) et une tripartition (politique aux artistes, scientifique aux savants, industriel aux chefs de travaux). Cf. *Du Système industriel*, 1821, 3<sup>e</sup> partie.

H. GOUHIER, in *La Jeunesse*, t. III, p. 378, rappelle aussi le témoignage de Mme Comte sur les conflits assez fréquents entre Comte et Saint-Simon au sujet des rôles respectifs des savants, artistes et industriels.

44. Cf. *Corr.*, I, lettre à d'Eichtal, 1<sup>er</sup> mai 1824, p. 82.

navant, Comte parle d'une « échelle encyclopédique » qu'il assume comme « sa » classification<sup>45</sup>.

2) La manière dont elle est amenée est d'ailleurs significative. Alors que dans les deux brefs passages du *Plan* où il en était question Comte ne semblait guère lui porter d'intérêt pour elle-même, ici il lui trouve un caractère « essentiel ».

Certes, comme dans les textes précédents, l'exposé en est lié à celui de la suite des « états » — qui d'ailleurs accède ici seulement au statut de « loi »<sup>46</sup>. Mais l'ordre des sciences prend une importance propre :

« C'est pendant les deux siècles écoulés [...] que les diverses branches de nos connaissances sont enfin parvenues à l'état positif. Mais s'il importe peu pour notre objet actuel d'examiner par quels moyens ce passage s'est opéré, il est au contraire *très essentiel* d'observer attentivement dans quel ordre nos différentes classes d'idées ont subi cette transformation ; car cette notion est *indispensable* pour compléter la connaissance de la loi précédemment exposée »<sup>47</sup>.

On peut donc même dire que Comte établit ici une sorte de dépendance de la loi des états à la maîtrise de l'ordre des positivités. D'ailleurs, une fois les critères explicités, Comte relie la classification aux états de façon telle que celle-ci commande ceux-là : « Cette classification fixe donc d'une manière irrésistible l'ordre du développement de chacune des trois philosophies »<sup>48</sup>.

3) Quant à l'ordonnance des différentes « classes », qu'apportent les *Considérations* ?

Les critères généraux d'ordre, sont complétés et affinés :

« Cet ordre est celui du degré de facilité que présente l'étude des phénomènes correspondants. Il est déterminé par leur complication plus ou moins

45. C.S.S., p. 147-149.

46. Le texte commence d'emblée par l'exposé de la « loi » ; cf. C.S.S., p. 137 : « En étudiant dans son ensemble le phénomène du développement de l'esprit humain, soit par la méthode rationnelle, soit par la méthode empirique, on découvre, à travers toutes les irrégularités apparentes, une loi fondamentale à laquelle sa marche est nécessairement et invariablement assujettie. Cette loi consiste en ce que le système intellectuel de l'homme, considéré dans toutes ses parties, a dû prendre successivement trois caractères distincts, le caractère théologique, le caractère métaphysique, et enfin le caractère positif ou physique. » Suivent une dizaine de pages de commentaires qui s'achèvent en insistant sur la portée générale, universelle même de la « loi » ; cf. C.S.S., p. 146 : « Cette loi fondamentale doit être aujourd'hui le point de départ de toute recherche philosophique sur l'homme et sur la société. »

47. C.S.S., p. 147, nous soulignons.

48. C.S.S., p. 148.

grande, par leur indépendance plus ou moins entière, par leur degré de spécialité, et par leur relation plus ou moins directe avec l'homme, quatre motifs qui, quoique ayant chacun une influence distincte, sont, dans le fond, inséparables »<sup>49</sup>.

Par rapport aux textes précédents, deux « motifs » — le degré d'indépendance des phénomènes et celui de leur spécialité — ont ainsi été ajoutés ou au moins explicités. Dès lors, on a l'énoncé complet des critères qui seront utilisés dans le *Cours*.

On a aussi une présentation explicitée des classes de sciences en fonction des « lois » que suivent les phénomènes dont elles s'occupent :

« Les phénomènes astronomiques sont à la fois les plus simples, les plus généraux et les plus éloignés de l'homme ; ils influent sur tous les autres sans être influencés par eux, du moins à un degré sensible pour nous ; ils n'obéissent qu'à une seule loi, la plus universelle de la nature, celle de la gravitation. Après eux viennent les phénomènes de la physique terrestre proprement dite, qui se compliquent des précédents et qui, en outre, suivent des lois spéciales, plus bornées dans leurs résultats. Ensuite les phénomènes chimiques, qui dépendent des uns et des autres et dans lesquels on aperçoit une nouvelle série de lois, celles des affinités dont les effets sont moins étendus. Enfin, les phénomènes physiologiques où l'on observe toutes les lois de la physique, soit céleste, soit terrestre, et de la chimie, mais modifiées par d'autres lois qui leur sont propres et dont l'influence est encore plus limitée »<sup>50</sup>.

Le *Cours* développera abondamment ce thème de la spécificité limitative des lois.

4) Les *Considérations* apportent aussi sur les deux dernières sciences d'importantes précisions : elles éclairent en fait certaines évolutions de Comte déjà perceptibles dans le *Plan*, mais qui sont maintenant bien plus explicitement assumées.

— De la « physiologie » Comte fait ainsi relever pleinement les « phénomènes moraux ». Et alors qu'en 1822 il parlait de « la portion de cette science qui considère les phénomènes spécialement appelés moraux » pour y montrer les luttes résiduelles des formes d'esprit théologico-métaphysique et positif<sup>51</sup>, en 1825 son ton est celui d'un triomphalisme normatif :

---

49. *C.S.S.*, p. 147.

50. *C.S.S.*, p. 147-148.

51. *Plan*, p. 78.

« Il faut distinguer, dans la physiologie, la section relative aux fonctions intellectuelles et affectives, d'avec celle qui comprend les autres fonctions organiques [...] Tous ceux qui sont vraiment au niveau de leur siècle savent, par le fait, que les physiologistes considèrent aujourd'hui les phénomènes moraux absolument dans le même esprit que les autres phénomènes de l'animalité »<sup>52</sup>.

— Quant à la dernière science, celle qui reste à faire, Comte se donne l'air d'inventer son appellation de « physique sociale » :

« Nous possédons maintenant une physique céleste, une physique terrestre, soit mécanique, soit chimique, une physique végétale et une physique animale : il nous en faut encore une dernière, la physique sociale, afin que le système de nos connaissances naturelles soit complet »<sup>53</sup>.

Suivent alors des précisions sur cette « physique sociale », à laquelle Comte attribue expressément « esprit particulier », « méthode spéciale » et « objet propre » — celui-ci étant les diverses formes de collectif humain : « espèce humaine », « genre humain », « sociétés », « civilisation »<sup>54</sup>. L'appel à reconnaissance d'une originalité irréductible de la physique sociale se retrouve aussi dans une note sur son articulation avec la physiologie, qui, tout en affirmant leur « relation continue », réclame leur « entière distinction » ; cette note condense en fait certaines discussions de la fin du *Plan*<sup>55</sup>.

La promotion ostensible de la « physique sociale » dans ce texte de 1825 est à relever. Dans le *Cours*, Comte se déclare l'inventeur de l'expression<sup>56</sup>, qu'il affirme avoir « construite » dès 1822. Or la dernière science recherchée par Comte dans le *Plan* est le plus souvent nommée « politique » ; on trouve bien plusieurs fois l'expression « physique sociale » mais seulement dans les dernières pages<sup>57</sup> où elle est d'ailleurs employée sans que Comte ait éprouvé le besoin d'en souligner l'originalité, comme s'il s'agissait alors d'un vocable assez courant ; par contre, Comte revendiquait aussi la science nouvelle comme « véritable his-

52. C.S.S., p. 148 ; voir aussi p. 149.

53. C.S.S., p. 149-150.

54. C.S.S., p. 150-151. En physique sociale, cf. *ibid.*, p. 150, il s'agit « d'expliquer, avec le plus de précision possible, le grand phénomène du développement de l'espèce humaine [...] c'est-à-dire de découvrir par quel enchaînement nécessaire de transformations successives le genre humain, en partant d'un état à peine supérieur à celui des sociétés de grands singes, a été conduit graduellement au point où il se trouve aujourd'hui dans l'Europe civilisée ».

55. *Plan*, p. 124-128.

56. Cf., par ex., C., I, 45<sup>e</sup> l., p. 882 ; II, 46<sup>e</sup> l., p. 15 note ; II, 47<sup>e</sup> l., p. 88 note.

57. *Plan*, p. 124, 125, 128, 130, 136.

toire », soigneusement dissociée des descriptions d'« annales » et occupée de la coordination et filiation des phénomènes « politiques »<sup>58</sup>. L'option des *Considérations* pour le syntagme « physique sociale », et l'appropriation que s'en fait Comte, essaie de résoudre la question difficile du nouveau champ scientifique. « Politique », « histoire », « physique sociale » et « sociologie » — néologisme que Comte forme bien plus tard<sup>59</sup> — resteront dans la philosophie positive des appellations aux recouvrements ambigus<sup>60</sup>.

5) Les *Considérations* de 1825 participent encore à la consolidation des critères de classification des sciences en précisant la division entre théorie et pratique. À la fin du texte, Comte en prévoit « un nouveau et dernier perfectionnement » :

« il devra s'opérer dans le corps scientifique une sous-division importante, indispensable [formant] la classe des ingénieurs comme corporation distincte, servant d'intermédiaire permanent et régulier entre les savants et les industriels pour tous les travaux particuliers »<sup>61</sup>.

La distinction théorie/pratique y apparaît composée à nouveau avec celle du général/particulier, et déclinée en hiérarchie redoublée. Ces *Considérations* prolongent, renforcent, complètent donc les analyses du *Plan*. Et en tirent des conséquences qu'il faut sans aucun doute aussi entendre comme une protestation contre les tendances saint-simoniennes :

« Aussi les savants, loin d'avoir à restreindre leur sentiment profond de la dignité théorique, doivent, au contraire, résister avec obstination à toutes les tentatives qui pourraient être faites, vu l'esprit trop pratique du siècle actuel, pour les réduire à de simples fonctions d'ingénieurs »<sup>62</sup>.

Il reste que, en dépit de tous ces développements et précisions apportées par les *Considérations philosophiques sur les sciences et les savants*, « la construction d'un système général des connaissances humaines », de cette « encyclopédie positive » où toutes les conceptions devraient se présenter « comme les diverses parties d'un système unique et complet »<sup>63</sup> est encore entièrement à faire. Les exigences de la classification sont

58. *Plan*, p. 134, souligné par Comte.

59. *C.*, II, 47<sup>e</sup> l.

60. Nous avons étudié quelques-unes de ces ambiguïtés dans notre article « Comte et Littré : les débats autour de la sociologie positiviste », *Communications*, 54, 1992, p. 15-37.

61. *C.S.S.*, p. 173.

62. *C.S.S.*, p. 173.

63. *C.S.S.*, p. 157-158.

maintenant répertoriées : elles ont été rencontrées au fil de réflexions historiques et critiques dans le *Plan*, puis complétées, regroupées, renommées. On a bien une « échelle encyclopédique ». Mais elle ne sera érigée en « loi encyclopédique » que lorsque Comte passera des plans et considérations programmatives, à l'édification du « système » même : dans le *Cours de philosophie positive*.

## II. — LES CANONS DU COURS

C'est dans la seconde leçon du *Cours* que la classification hiérarchisée des sciences accède au rang qu'elle aura dorénavant dans la « philosophie positive » : devenant « loi encyclopédique » à la fin de cette leçon<sup>64</sup>, elle devient le second philosophème positif, aussi fondamental que la « loi des trois états ». Dans les opuscules, le thème classificatoire a pris de plus en plus d'ampleur : esquissé dans l'*Appréciation* où il était annexé étroitement au thème historique, il n'en était encore qu'à peine décollé dans le *Plan*, et bien que les *Considérations* lui accordassent une attention beaucoup plus précise, l'enjeu était toujours l'illustration/vérification de la succession des états. Dans le *Cours*, les deux thèmes, prennent une importance égale — à chacun est consacrée une leçon ; et leur interrelation est toujours affirmée — bien que l'exposé circonstancié de la classification et de ses principes suive celui des états, elle n'est pas présentée comme secondaire, d'ailleurs elle est plusieurs fois énoncée dès la première leçon où son importance est annoncée<sup>65</sup>.

### I. LES CADRES SYSTÉMATIQUES DES PREMIÈRES LEÇONS.

« Ma classification », disait déjà Comte dans les *Considérations*. Le *Cours* en souligne avec insistance la radicale nouveauté. Aucune des propositions faites jusque-là ne convient :

« Toutes les échelles encyclopédiques construites [...] d'après une distinction *quelconque* des diverses facultés de l'esprit humain sont par cela seul *radicalement vicieuses* [...] car dans chacune de ses sphères d'activité, notre entendement emploie simultanément toutes ses facultés principales. Quant à

64. C., I, p. 59-61.

65. C., I, 1<sup>re</sup> l., p. 27, 28, 29.



*toutes les autres classifications proposées, [...] les différentes discussions élevées à ce sujet ont eu pour résultat définitif de montrer dans chacune des vices fondamentaux* »<sup>66</sup>.

De plus, Comte explique les échecs répétés des classifications précédentes, ainsi que l'assurance du succès de sa nouvelle proposition, par des conditions historiques : l'incohérence des « états » des savoirs rendait « jusqu'à ces derniers temps » l'entreprise prématurée, et ce n'est que « dans ces derniers temps » que les classifications des botanistes et zoologistes ont offert un « guide certain » pour tout art de classer<sup>67</sup>.

En tout cas, aux « distinctions plus subtiles que réelles » ou/et aux diverses « considérations a priori » de ses prédécesseurs, Comte oppose alors sa patiente exigence de critères homogènes et naturels, et son désir de « système »<sup>68</sup>.

1) Les premières leçons du *Cours* reprennent bien des idées et des critères d'ordonnance mis en place dans les opuscules, mais en les généralisant, en les réordonnant, en les reliant en un réseau qui leur donne une tout autre portée.

Il en est ainsi de la référence au modèle des classifications des naturalistes : elle n'est pas nouvelle puisque le *Plan* l'invoquait pour reclasser les époques de civilisation de Condorcet, c'est-à-dire pour un problème précis d'histoire, et Comte en indiquait déjà la portée générale<sup>69</sup> ; mais il s'agit d'en user maintenant pour la classification de l'ensemble même des sciences ; il y a donc ici plus que la généralisation du modèle, il y a un transfert de son niveau opératoire.

Les cadres de la classification installés dans une suite de distinctions préliminaires de la seconde leçon relèvent aussi d'une reprise réordonnée de certains propos méthodiques des opuscules<sup>70</sup>. D'abord deux « divisions » des sciences, s'en réfèrent à la détermination de leur champ<sup>71</sup>. Puis une distinction d'un autre ordre porte sur la manière de présenter les sciences : avantages et inconvénients du « mode historique » et du « mode dogmatique » d'exposition sont alors confrontés<sup>72</sup>. Ici, pour

66. C., I, 2<sup>e</sup> l., p. 43, nous soulignons.

67. C., I, 2<sup>e</sup> l., p. 44.

68. Le terme « système » est employé six fois en deux pages !

69. Cf. *Plan*, p. 110 : « Les naturalistes, étant de tous les savants, ceux qui ont à former les classifications les plus étendues et les plus difficiles, c'est entre leurs mains que la méthode générale des classifications a dû faire ses plus grands progrès [...] En un mot, la classification n'est que l'expression philosophique de la science dont elle suit les progrès. Connaître la classification, c'est connaître la science, au moins dans sa partie la plus importante. Ce principe est applicable à une science quelconque. »

70. C., I, 2<sup>e</sup> l., p. 44-54.

71. C., I, 2<sup>e</sup> l., p. 44-50.

72. C., I, 2<sup>e</sup> l., p. 50-54.

l'élucidation de la classification comtienne, ce sont les « divisions », et leur articulation, qui sont à commenter.

a - La première division<sup>73</sup> reprend les propos des opuscules sur la spéculation et les théories, bases de l'action, des pratiques et des applications :

« Tous les travaux humains sont ou de *spéculation* ou d'*action*. Ainsi, la division la plus générale de nos connaissances réelles consiste à les distinguer en *théoriques* et *pratiques* [...] Dans un tel travail, c'est la *spéculation* qu'il faut considérer, et non l'*application*, si ce n'est en tant que celle-ci peut éclaircir la première [...] Les *applications* les plus importantes *dérivent constamment* de *théories* formées dans une simple intention scientifique et qui souvent ont été cultivées pendant plusieurs siècles sans produire de résultats pratiques [...] Il est donc évident qu'après avoir conçu l'étude de la nature comme servant de base rationnelle à l'action sur la nature, l'esprit humain doit procéder aux recherches *théoriques*, en faisant *complètement abstraction de toute considération pratique* [...] Le premier système étant la *base* du second, c'est évidemment celui qu'il convient de considérer d'abord, même quand on se proposerait d'embrasser la totalité des connaissances humaines, tant d'*application* que de *spéculation*. »

Des opuscules au *Cours*, on remarque cependant la traduction insistante des couples spéculation/action, théorique/pratique en celui de spéculation/application : c'est d'ailleurs la distinction par laquelle Comte résume ses propos<sup>74</sup>. Or souligner ainsi la relation d'« application », en allant jusqu'à assimiler « pratique » et « application », c'est leur dénier toute autonomie ; c'est pour le moins souligner leur dépendance par rapport au domaine du théorique-spéculatif en accentuant sa préséance. En tout cas, la division entre « connaissances spéculatives » et « connaissances d'application » n'établit pas les unes et les autres au même niveau. C'est moins une « division » qu'une subordination. Ainsi dans le *Cours*, il ne semble plus permis de concevoir le « purement pratique » qu'envisageait le *Plan*<sup>75</sup>. Le lien de toute action à la spéculation théorique est, par contre, très renforcé :

« On doit concevoir l'étude de la nature comme destinée à fournir la *véri-  
table base* rationnelle de l'action de l'homme sur la nature, puisque la

73. *C.*, I, 2<sup>e</sup> l., p. 44-48, nous soulignons.

74. *C.*, I, 2<sup>e</sup> l., p. 48-50 : « En résumé, nous ne devons donc considérer dans ce cours que les théories scientifiques et nullement leurs applications » (p. 48). « Ainsi, en résultat [...] nous voyons 1<sup>o</sup> que la science humaine se composant, dans son ensemble, de connaissances spéculatives et de connaissances d'application, c'est seulement des premières que nous devons nous occuper ici » (p. 50).

75. *Plan*, p. 63, 65, 66.

connaissance des lois des phénomènes [...] peut *seule* évidemment nous conduire dans la vie active à les modifier [...] *Toutes les fois* que nous parvenons à exercer une action, c'est *seulement* parce que la connaissance des lois naturelles nous permet d'introduire [...] quelques éléments modificateurs [...] »<sup>76</sup>.

Et Comte paraît dorénavant réserver l'appellation de « science » aux seules théories spéculatives, précisées « sciences proprement dites » et « théorie pure »<sup>77</sup>, dont il distingue tout « art », et même les « doctrines intermédiaires » des « ingénieurs ». Comte insiste en effet sur la distance entre science et art, en les situant d'ailleurs en ordre hiérarchique :

« *Science, d'où prévoyance ; prévoyance, d'où action* : telle est la formule qui exprime d'une manière exacte les relations de la *science* et de l'*art* [...] Ce serait se former des sciences une idée bien imparfaite que de les concevoir seulement comme bases des arts, et c'est à quoi malheureusement on n'est que trop enclin de nos jours » ; aussi Comte invite-t-il à « se prémunir contre la trop grande influence des habitudes actuelles qui tendent à empêcher qu'on se forme des idées justes et nobles de l'importance et de la destination des sciences »<sup>78</sup>.

Les précisions sur le statut des « ingénieurs », esquissé dans les *Considérations*, ont la même signification :

« Ce n'est pas immédiatement que les sciences s'appliquent aux arts [...] ; il existe entre ces deux ordres d'idées un ordre moyen, qui, encore mal déterminé dans son caractère philosophique est déjà plus sensible quand on considère la classe sociale qui s'en occupe spécialement. Entre les savants proprement dits et les directeurs effectifs des travaux productifs, il commence à se former de nos jours une classe intermédiaire, celle des *ingénieurs*, dont la destination spéciale est d'organiser les relations de la théorie et de la pratique. Sans avoir aucunement en vue le progrès de connaissances scientifiques, elle les considère dans leur état présent pour en déduire les applications industrielles dont elles sont susceptibles [...] Le corps de doctrine propre à cette classe nouvelle [...] doit constituer les véritables théories directes des différents arts [...] doctrines intermédiaires entre la théorie pure et la pratique directe »<sup>79</sup>.

En donnant cette place aux ingénieurs, à côté ou plutôt en sus de la distinction des « sciences » et « arts » ou des « sciences » et « techniques »,

76. C., I, 2<sup>e</sup> l., p. 45, nous soulignons.

77. C., I, 2<sup>e</sup> l., p. 47, 48, 50.

78. C., I, 2<sup>e</sup> l., p. 45, nous soulignons.

79. C., I, p. 46-47, nous soulignons.

Comte est en train de faire, dans la science même, la distinction entre science pure et science appliquée<sup>80</sup>.

L'expression schématique de cette première « division » donne donc une tripartition de connaissances subordonnées, où chaque niveau est « base » pour le niveau suivant qui en est l'« application » :

I - Connaissances spéculatives ou théoriques  
ou « sciences proprement dites »  
ayant pour objet « les théories scientifiques proprement dites »  
- dont s'occupent « les savants proprement dits »

II – « Doctrines intermédiaires » ayant pour objet  
« les conceptions spéciales destinées à servir de bases  
directes aux procédés généraux de la pratique »  
ou « théories directes des différents arts »  
- dont s'occupent « les ingénieurs »

III - Connaissances pratiques  
ou connaissances d'application ou « arts »  
- dont s'occupent « les directeurs effectifs  
des travaux productifs ».

Il est d'ailleurs à remarquer qu'une telle « division » s'attache plutôt à définir des « relations », des conditions de coordination qu'à instaurer des séparations<sup>81</sup>. Mais sa portée définitionnelle de la notion de « science » nous paraît particulièrement importante en un temps où le mot avait souvent une extension et une compréhension bien flottantes<sup>82</sup>.

b - Pour déterminer les « sciences » dont Comte veut faire la classification, la seconde division qu'il combine à la première est établie entre « deux genres de sciences naturelles » :

« les unes *abstraites, générales*, ont pour objet la découverte des lois qui régissent les différentes classes de phénomènes, en considérant tous les cas qu'on peut concevoir ; les autres *concrètes, particulières, descriptives*, et qu'on désigne parfois sous le nom de sciences naturelles proprement dites,

80. Dans un article de *Culture technique*, 23, 1991, p. 16-31, « Une ou deux chimies : "pur" et "appliqué" en version française », Bernadette BENSUADE-VINCENT montre que ces notions n'apparaissent en France qu'au cours du XIX<sup>e</sup> siècle.

81. Pierre MACHÉREY, dans son commentaire des premières leçons du *Cours*, in *Comte, la philosophie et les sciences*, Paris, Presses universitaires de France, 1989, p. 77-87, souligne justement le souci comtien de penser la relation entre la théorie et la pratique.

82. On rappellera que Comte avait plusieurs fois manifesté, dans les œuvres de jeunesse, ce souci de préciser l'acceptation du mot science : cf., par ex., *Appréciation*, p. 24, n. 2 ; dans le *Plan*, les précisions sur les « savants », p. 73, n. 1 ; et surtout dans les *Considérations* de 1825, p. 146, n. 1.

consistent dans l'application de ces lois à l'histoire effective des différents êtres existants. Les premières sont donc *fondamentales* [...] ; les autres [...] ne sont que *secondaires* »<sup>83</sup>.

Pour l'illustrer et justifier, Comte donne une suite d'exemples. Du premier genre de sciences relève « la physique dogmatique » et du second « l'histoire naturelle » ; entre « la physiologie générale » et « la zoologie et la botanique », entre « la chimie » et « la minéralogie » les rapports sont analogues ; et ils sont généralisés en distinction des « deux grandes sections de la philosophie naturelle » : « physique abstraite » et « physique concrète »<sup>84</sup>.

On soulignera d'abord la référence insistante aux caractéristiques « naturelles » des sciences que Comte veut classer dans sa « philosophie naturelle »<sup>85</sup>. Ceci est à rapprocher des justifications qu'il donne, depuis le *Plan*, à ses réflexions historiques et logiques, soulignant dans la succession des « états » comme dans l'ordonnance des sciences, leur enchaînement « naturel » et leur conformité à la « nature des choses ». Dans le *Cours*, Comte réaffirme son souci d'une classification naturelle des sciences, la plus naturelle au moins, car, admet-il, « quelque naturelle que puisse être une telle classification, elle renferme toujours nécessairement quelque chose, sinon d'arbitraire, du moins d'artificiel, de manière à présenter une imperfection véritable »<sup>86</sup>.

On remarquera ensuite que la distinction des « deux genres de sciences naturelles » présente quelque ambiguïté : car parler de deux « genres » et de deux « sections » invite à les considérer au même niveau ; pourtant cette seconde division, comme la première, exprime surtout la subordination aux sciences de « base » des sciences « fondées » sur elles<sup>87</sup>, lieux

83. C., I, 2<sup>e</sup> l., p. 48, nous soulignons.

84. C., I, 2<sup>e</sup> l., p. 48-49.

85. Voir aussi, dans l'« Avertissement de l'auteur » au *Cours*, l'« analogie » soulignée par Comte entre sa « philosophie positive » et « ce que les savants anglais entendent depuis Newton surtout par philosophie naturelle » (cet avertissement a été omis in C. ; voir l'éd. orig. ou les rééd. de Littré).

86. C., I, 2<sup>e</sup> l., p. 50.

87. Pour chacun des exemples donnés, COMTE, in C., I, 2<sup>e</sup> l., p. 48-49, établit en effet les relations en ces termes : « Ce sont [...] deux travaux d'un caractère fort distinct que d'étudier en général les lois de la vie ou de déterminer le mode d'existence de chaque corps vivant en particulier. Cette seconde étude est en outre *fondée* sur la première » ; de même pour la chimie par rapport à la minéralogie : « la première est la *base* rationnelle de la seconde » ; voir encore la généralisation de ces rapports : « une propriété essentielle de cette étude propre des généralités de la physique abstraite est de fournir la *base* rationnelle d'une physique concrète vraiment systématique » ; « les faits connus ne pourront être coordonnés de manière à former de véritables théories spéciales des différents êtres de l'univers, que lorsque [...] les savants particulièrement livrés à l'étude des sciences naturelles proprement dites auront reconnu la nécessité de *fonder* leurs recherches sur une connaissance approfondie de toutes les sciences fondamentales » (nous soulignons).

d'« application » des lois des premières. D'une certaine manière, cette seconde division réitère donc les critères de la première. En tous cas, là encore la « division » est d'abord un ordre de prééminence établissant une hiérarchie. D'où le schéma :

A - Sciences abstraites, générales,  
énonçant les lois des phénomènes ;  
ou sciences fondamentales.

B - Sciences concrètes, particulières, descriptives,  
appliquant les lois ;  
ou sciences secondaires.

c - Reste à préciser comment Auguste Comte articule ces deux « divisions ». On vient de voir qu'elles établissent des relations d'ordre analogues à différents niveaux : ce sont des passages du général au spécial et particulier, et des rapports de base ou fondement à application qui jouent aussi bien entre les groupes I et II, qu'entre II et III, et entre A et B de nos schémas. Quant aux positions des groupes A et B par rapport aux groupes I, II, III, elles nous semblent exprimées clairement dans ce résumé de Comte<sup>88</sup> :

« Ainsi, en résultat de tout ce qui vient d'être exposé dans cette leçon nous voyons : 1<sup>o</sup> que la science humaine se composant, dans son ensemble, de connaissances théoriques et de connaissances d'application, c'est seulement des premières que nous devons nous occuper ici ; 2<sup>o</sup> que les connaissances théoriques ou les sciences proprement dites, se divisant en sciences générales et sciences particulières, nous ne devons considérer ici que le premier ordre. »

Selon nous, l'articulation des deux divisions est donc celle-ci :

I - « Théories scientifiques proprement dites »

A = Sciences abstraites

B = Sciences concrètes

II - « Théories des différents arts »

III - Pratiques ou arts

Le travail de distribution spécifique des différents domaines nous semble ici aussi important que l'homogénéité des critères de répartition<sup>89</sup>.

88. C., I, 2<sup>e</sup> l., p. 50.

89. Michel SERRES, dans l'Introduction, in C., I, p. 9 et 10 surtout et les notes de la 2<sup>e</sup> l., souligne la réitération des critères et des « couples » classificateurs. Cf., également, « Auguste Comte, auto-traduit dans l'encyclopédie », *Hermès III, La Traduction*, Paris, Minuit, 1974, p. 160-185.

Dans son commentaire de la seconde leçon, P. MACHÉREY, in *op. cit. supra* n. 81, p. 81, 89, 106, propose par trois fois des schémas d'ensemble sur le mode de celui-ci :

Ceux-ci étant d'ailleurs ceux qui hiérarchisent depuis le *Plan*, l'apport propre du *Cours* paraît bien être la procédure de double sélection emboîtée : dans les connaissances théoriques ou spéculatives seules retenues, ne sont retenues ensuite que les sciences générales ou abstraites. Sont provisoirement délaissées les connaissances d'application dans leur ensemble, et dans les connaissances théoriques mêmes, les particulières et les concrètes<sup>90</sup>.

2) Après toutes ces circonscriptions préalables, Comte expose alors directement des principes pour « obtenir une classification *naturelle et positive* des sciences fondamentales » et « déterminer [...] la dépendance *réelle* des diverses études scientifiques »<sup>91</sup> et s'en réfère à « la comparaison des divers ordres de phénomènes dont elles ont pour objet de découvrir les lois ».

On retrouve bien encore les critères organisateurs des opuscules de jeunesse : l'ordre s'établit des plus simples, des plus généraux aux plus compliqués et particuliers ; ce qui les classe aussi selon leur degré de facilité et d'étrangeté à l'homme<sup>92</sup>. Mais on repère aussi quelques différences significatives. Ainsi, accentuant encore la prise en considération de la « nature » des phénomènes, dans le *Cours* Comte rejette en fin de liste la considération du rapport au sujet connaissant. Dans les opuscules, le degré de facilité d'étude était le premier argument présenté pour ordonner les sciences ; le *Cours* le mentionne à peine : dans la première leçon, la rapide esquisse de l'« ordre invariable et nécessaire que nos divers genres de conceptions ont suivi » ne s'en réfère qu'« à la nature diverse des phénomènes, déterminés par leur degré de généralité, de simplicité et d'indépendance réciproque »<sup>93</sup>, et dans la seconde leçon « le caractère

---

THÉORIE

Sciences abstraites

Sciences concrètes

PRATIQUE

Or si un tel schéma a bien le mérite de rendre clairement l'allure hiérarchique de la classification comtienne et l'analogie des rapports entre les niveaux, il nous semble instaurer entre eux une continuité discutable ; il résorbe l'une dans l'autre les deux « divisions » dont la différence d'ordre nous paraît au contraire importante à souligner.

90. *S.*, IV, chap. III. Ces délais provisoires s'avèreront si longs qu'en 1854, à la fin de son second grand traité, Comte en est toujours à programmer pour plus tard, et pour ses successeurs, les travaux relatifs à une « encyclopédie concrète ». Pierre Laffitte s'attachera effectivement à l'élaborer dans ses Cours de « Philosophie troisième » (cours oral, 1886-1889).

91. *C.*, I, 2<sup>e</sup> l., p. 54, nous soulignons.

92. *C.*, I, 2<sup>e</sup> l., p. 54-55.

93. *C.*, I, 1<sup>re</sup> l., p. 27, 28.

plus ou moins étranger à l'homme » est pris en compte seulement par une « considération auxiliaire »<sup>94</sup>. Bref, ce critère, subjectif, est traité comme incident et explétif.

« L'échelle encyclopédique » résultant de tout cela ordonne deux grandes « classes » — l'une relative aux corps bruts, l'autre aux corps organisés — elles-mêmes divisées ; les divisions de la première classe sont sous-divisées à leur tour. Du côté de la « physique inorganique », se placent ainsi : la « physique céleste ou astronomie, soit géométrique, soit mécanique » ; la « physique terrestre » comprenant « la physique proprement dite » et la « chimie ». Du côté de la physique organique les deux sections sont « la physiologie proprement dite » et la « physique sociale »<sup>95</sup>. Ce qui donne schématiquement :

PHYSIQUE INORGANIQUE		PHYSIQUE ORGANIQUE
Phys. céleste ou Astronomie	Phys. terrestre	
Ast. géométrique Ast. mécanique	Phys. proprement dite Chimie	
		Physiologie Phys. sociale

Là encore, on peut dire que dès les opuscules cette classification était de fait installée : le *Plan* ayant bien insisté sur « l'importante différence » entre « physique des corps bruts ou celle des corps organisés »<sup>96</sup>, et les *Considérations* sur les différentes « physiques »<sup>97</sup>. Il faut souligner cependant que le *Cours* supprime une des distinctions qu'admettaient les *Considérations*, entre « physique végétale » et « physique animale », la juge maintenant « vulgaire » et relevant d'une recherche de symétrie « puérile »<sup>98</sup> : on voit donc Comte faire preuve, dans son système, d'un esprit de système nuancé. Mais le propre de l'exposé de la classification dans la seconde leçon du *Cours* semble être dans l'insistance à montrer que sur « l'échelle encyclopédique » les échelons n'ont pas même statut<sup>99</sup>. Aussi soulignerons-nous la variété des termes choisis par Comte pour les désigner et leur assigner leur situation relative : Comte précise qu'il distingue d'abord des « classes », partagées en « sections », elles-

94. *C.*, I, 2<sup>e</sup> l., p. 54.

95. *C.*, I, 2<sup>e</sup> l., p. 55-58.

96. *Plan*, p. 131-132.

97. *C.S.S.*, p. 149-150.

98. *C.*, I, 2<sup>e</sup> l., p. 57 : « On pourrait aisément établir une symétrie parfaite entre la division de la physique organique et celle exposée pour la physique inorganique, en rappelant la distinction vulgaire de la physiologie proprement dite en végétale et animale [...] Mais la recherche de cette symétrie aurait quelque chose de puéril, si elle entraînait à méconnaître ou à exagérer les différences effectives des phénomènes. »

99. Cf. P. MACHÉREY, *op. cit. supra* n. 81, p. 99 : il souligne bien ceci lorsqu'il refuse, fort justement, pour la classification des sciences contiennent un modèle de juxtaposition des formes de connaissances sur une sorte de « grille » ; il lui substitue un schéma de cercles de plus en plus larges emboîtés à partir d'un même point.



mêmes sous-divisées en « portions ». Bref, la classification comtienne des sciences n'est pas une simple distribution ou répartition de leur « champ » : elle est surtout une ordonnance hiérarchisée. D'ailleurs, Comte a bien choisi pour titre de la deuxième leçon du Cours : « Considérations générales sur la *hiérarchie* des sciences positives » et non pas « sur la classification ».

## 2. L'INTÉGRATION DES MATHÉMATIQUES.

Mais dans tous ces discours sur les sciences, il y a eu jusqu'ici une grande absente : les mathématiques. Il n'en était guère question dans les ordonnances du *Plan*, de *l'Appréciation* ou des *Considérations* — ce qui est d'ailleurs surprenant chez un auteur dont la formation était d'abord mathématique, et qui, de plus, méditait alors des *Essais de philosophie mathématique*<sup>100</sup>. Le *Cours* assume ce paradoxe et présente ce silence comme volontaire et stratégique : les mathématiques sont intégrées dans la hiérarchie des sciences comtienne tout à la fin de la seconde leçon, placées d'ailleurs à la « base » de l'échelle encyclopédique<sup>101</sup>. Or cet ajout in extremis n'est pas sans poser des problèmes<sup>102</sup>, et traduit certaines ambivalences de la position de Comte vis-à-vis des mathématiques.

Certes, il paraît leur donner fort bonne place : « vraie base fondamentale » de toute la philosophie naturelle, « instrument le plus puissant que l'esprit humain puisse employer dans la recherche des lois », Comte les met « à la tête de la philosophie positive » et en fait « le véritable point de départ de toute éducation scientifique »<sup>103</sup> ; mêmes idées dans les « Considérations générales sur l'ensemble de la science mathématique » qui la dit « la science la plus ancienne et la plus parfaite de toutes » et « la vraie base rationnelle du système entier des connaissances

100. Ces diverses esquisses de philosophie des mathématiques sont repris in *E.J.*, III<sup>e</sup> partie, ch. XII, « Essais sur quelques points de la philosophie des mathématiques » (1819), ch. XIII, « Essais sur la philosophie des mathématiques. Matériaux » (1819-1820), ch. XIV, « Essais de philosophie mathématique. Matériaux » (1821).

101. *C.*, I, 2<sup>e</sup> l., p. 63-64.

102. Cf. P. MACHÉREY, *op. cit. supra* n. 81, p. 114 : « Par un extraordinaire artifice de mise en scène, Comte a en effet retenu jusqu'au bout les explications consacrées à cette science à tous égards exceptionnelle qu'est la mathématique [...] Contre une interprétation abstraite de la rationalité, ramenant celle-ci aux normes exclusives d'une science unique, la mathématique, Comte [...] a cherché à démontrer qu'il était parfaitement possible de mettre en place le système général des connaissances, et surtout de formuler le principe de sa dynamique immanente, sans faire à aucun moment référence à une procédure *more geometrico*. »

103. *C.*, I, 2<sup>e</sup> l., p. 63-64.

positives »<sup>104</sup>. Bref, les mathématiques sont pour Comte le « berceau » de la positivité. Mais ces propos triomphalistes côtoient des analyses plus réservées.

Dans les opuscules de jeunesse, le discours de Comte sur les mathématiques était d'ailleurs parfois très critique. Le *Plan* dénonçait leur impérialisme dangereux : Comte disqualifiait l'application de l'analyse mathématique à la science sociale comme « chimérique » et « vicieuse » de plusieurs points de vue, se moquant d'abord de la disproportion entre les efforts fournis — un « long et pénible travail algébrique » — et leurs résultats — des « propositions presque triviales », et soulignant leur incapacité à rendre compte de la « variabilité perpétuelle » des phénomènes relatifs aux corps organisés. Du coup, les mathématiques étaient installées dans une singularité plutôt restrictive : « L'analyse mathématique [...] n'est qu'une science purement instrumentale ou de méthode. Par elle-même elle n'enseigne rien de réel »<sup>105</sup>. Comte mettait fermement en garde contre les séductions de l'abstraction qui renverraient aux illusions métaphysiques ; et dénonçait comme « préjugé » l'idée que « hors des mathématiques, il ne peut exister de véritable certitude ». Il n'était donc pas question d'en faire une science modèle. Les *Essais sur la philosophie des mathématiques* ne leur était point non plus toujours favorables : Comte ne cachait pas que, selon lui, trop de ses collègues mathématiciens, efficaces en « technie » manquaient de méthode et de philosophie<sup>106</sup>. Le *Cours* reprend et développe ces multiples critiques : Comte y déplore souvent le manque d'unité de la science mathématique, révèle, remarque-t-il, par le « nom multiple » employé habituellement pour la désigner ; de plus, non seulement l'ensemble du domaine de la « science mathématique » reste difficile à circonscrire, mais il y a un « flou » persistant dans la détermination de ses subdivisions<sup>107</sup> ; Comte insiste aussi sur les « grandes limitations réelles de son domaine effectif »<sup>108</sup> et dans les développements du *Cours*, il exprime souvent — et de plus en plus souvent et avec une virulence grandissante — des critiques sévères contre les « géomètres »<sup>109</sup>.

Bref, si Comte voit les mathématiques comme berceau de la positivité scientifique, il ne les voit certainement pas comme science reine<sup>110</sup>.

104. C., I, 3<sup>e</sup> l., p. 65, 76. Voir aussi 3<sup>e</sup> l., p. 71.

105. *Plan*, p. 119-124.

106. Cf. *E.J.*, p. 491-562.

107. C., I, 3<sup>e</sup> l., p. 65.

108. C., I, 3<sup>e</sup> l., p. 78-82.

109. Nous avons étudié cette inflation des critiques dans un article « Le corps scientifique selon Auguste Comte : critiques et propositions », à paraître in *La Sociologie de la science*, Paris, Méridiens Klincksieck (« Épistémologie »), 1994.

110. L'idée que les mathématiques sont chez Comte une science-reine est très couramment affirmée : par ex., dans son *Grand dictionnaire universel*, Pierre Larousse rapporte cette

### 3. LES ENJEUX DE LA CLASSIFICATION COMTIENNE.

Il faut enfin souligner que Comte, tout en établissant sa classification, ne cesse d'en commenter la portée multiple. Pour lui, il ne s'agit pas seulement de redistribuer les savoirs. Ses premières œuvres portaient d'interrogations politico-sociales et d'un souci de réorganisation ; à la fin de la seconde leçon du *Cours*, les quatre « propriétés les plus essentielles » que retient Comte pour valoriser sa hiérarchie des sciences montrent qu'il est toujours fidèle aux ambitieuses visées de sa jeunesse.

Ces propriétés ont bien sûr d'abord trait à leur intérêt pour la philosophie des sciences : on dispose enfin d'une conception rationnelle des rapports entre les savoirs, qui de plus rend compte de leur histoire ; par là on pourra mieux travailler aux progrès des sciences, et évaluer ce que l'on en peut réellement attendre<sup>111</sup>. Mais la « propriété la plus développée », et dite par Comte « la plus intéressante », est de déterminer « directement le véritable plan général d'une éducation scientifique »<sup>112</sup>.

En fait, pour Comte, ce souci éducatif a toujours été capital. C'est d'ailleurs dans les textes explicitement pédagogiques que l'on a trouvé la première formulation par Comte d'un propos encyclopédique : en 1819, au sujet des mathématiques, et, lors même qu'il se cantonnait dans la philosophie des mathématiques, il projetait de dépasser les limitations des sciences particulières par une « philosophie générale »<sup>113</sup>. Très tôt, chez Comte, pédagogie scientifique et pédagogie philosophique vont de pair : il les veut complémentaires ; et tout en reconnaissant les nécessaires spécialités, il refuse pour les sciences l'enfermement disciplinaire qu'il ne cessera de dénoncer, et propose pour y remédier la formation de philosophes spécialistes des généralités<sup>114</sup> :

---

thèse comme étant habituellement attribuée à Comte. M. SERRES, in *op. cit. supra* n. 89, a fort justement montré que Comte s'attache en quelque sorte à élire comme science-reine chacune des sciences tour à tour.

111. C., I, 1<sup>re</sup> l., p. 36-39 : ces idées reprennent d'ailleurs celles qui concluaient la première leçon ; Comte y soulignait aussi qu'en complétant le système des positivités, et grâce à la « physique sociale », on peut espérer trouver comment résoudre les difficultés auxquelles les différents programmes sociaux, jusqu'ici essentiellement empiriques, n'apportaient que des solutions provisoires.

112. C., I, 2<sup>e</sup> l., p. 60-63.

113. *Corr.*, I, lettre à Valat, 24 sept. 1819, p. 59 : « Si l'on avait des observations de ce genre sur chacune des sciences reconnues comme positives, en prenant ce qu'il y aurait de commun dans tous les résultats scientifiques partiels, on aurait la philosophie générale de toutes les sciences, la seule logique raisonnable. [...] Les philosophies et la philosophie générale seraient des sciences tout aussi sûres que les autres, perfectibles comme les autres, qui avanceraient en proportion des autres et qui les feraient avancer à leur tour. »

114. Le projet philosophico-pédagogique de Comte à cette époque n'innove guère en tant qu'il lie la pédagogie d'une science à la mise à jour de ses principes et méthodes identifiés à

« Il y a incontestablement aujourd'hui certaines méthodes dans la chimie ou la physiologie, qu'il serait utile de transporter dans les mathématiques, et réciproquement ; on ne le fait point [...] C'est que chaque savant est occupé à faire aller sa science particulière, et ne s'avise point d'extraire et d'apporter des secours aux autres savants, ni d'en aller chercher chez eux. Cela ne peut pas être même, sans quoi les sciences particulières seraient négligées. Il faut donc qu'il y ait pour chaque science en particulier une classe de savants uniquement occupés d'en observer les méthodes, de les comparer, de les généraliser, de les perfectionner et, en sus de tout cela, une classe de philosophes généraux occupés uniquement de même à observer ces différentes philosophies, à les comparer, à les généraliser, et à les perfectionner dans leurs rapports mutuels »<sup>115</sup>.

De plus, Comte a toujours lié ses préoccupations d'une éducation scientifique générale, au souci de poser correctement les vrais problèmes socio-politiques<sup>116</sup> :

« Je crois que ceux qui ignorent les sciences ne doivent pas pouvoir comprendre clairement la distinction tranchée et le rapport réel de la théorie et de la pratique [...] » ; « plus j'acquiers d'expérience, plus je vois combien est stricte et absolue la condition d'avoir étudié les diverses sciences positives »<sup>117</sup>.

Établir cette bonne éducation, qui fait comprendre les vraies priorités, est vite devenu un souci prioritaire de Comte.

Les *Considérations* de 1825 redisaient encore l'importance d'une éducation bien conduite puisque Comte y rapportait précisément ses desseins encyclopédiques à « l'éducation intellectuelle de l'espèce humaine » (ou

---

sa « philosophie » : comme H. GOUIER le rappelle, in *La Jeunesse*, t. I, p. 130-143, de nombreux savants, et des maîtres de Polytechnique — Lacroix, Carnot entre autres — ont développé ces liens. Mais ce qui caractérise le programme de Comte, c'est qu'il les envisage pour l'ensemble des sciences ; d'emblée l'ambition encyclopédique est présente : « la philosophie d'une science n'est bien sensible, ne s'aperçoit bien distinctement que dans ses rapports avec les autres sciences. » Cf. *Essais sur quelques points de la philosophie des mathématiques*, in E.J., p. 494-495.

115. *Corr.*, I, lettre à Valat, 24 sept. 1819, p. 59-60.

116. Les différends récents avec Saint-Simon sont bien sûr pour beaucoup dans le radicalisme des exigences du jeune polytechnicien, très fier de sa propre éducation. Cf. *Corr.*, I, lettre à G. d'Eichtal, 5 août 1824, p. 107 : « Oui, je le reconnais de jour en jour par la comparaison avec les autres, tout mon avantage vient d'une éducation complètement et exclusivement positive, laquelle je crois, pour le dire en passant ne peut encore bien s'acquérir qu'en France, quoique elle n'y soit pas facile à trouver. »

117. *Corr.*, I, lettre à G. d'Eichtal, 6 juin 1824, p. 96, 98.

du « genre humain »)<sup>118</sup> ; et comme il faisait de l'éducation « philosophique » la base de « l'éducation sociale », on peut dire qu'il instaurait l'éducation à la fois comme source et but de la civilisation. La fin de l'opuscule revenait encore sur ce thème en évoquant l'espoir d'une régénération rapide du corps scientifique et une pressante invitation à réformer « le système régulier de l'instruction publique »<sup>119</sup>.

Pour Comte, le caractère primordial que revêt l'éducation était encore plus nettement marqué dans la deuxième série de *Considérations*, celles de 1826, « sur le pouvoir spirituel ». En gros, après avoir procédé à de rapides évocations historiques<sup>120</sup>, et avoir fait une sorte de bilan des maux<sup>121</sup>, Comte cherchait les remèdes dans la promotion d'un nouveau pouvoir spirituel. Or, le premier de la liste des maux relatifs à « l'organisation intérieure de chaque peuple » était « la divagation la plus complète des intelligences » ou « anarchie intellectuelle »<sup>122</sup> ; alors, dans les « fonctions du pouvoir spirituel moderne », Comte inscrivait au premier rang — comme « attribution principale » — « la direction suprême de l'éducation »<sup>123</sup>.

En analysant avec tant d'insistance les nécessités d'une « formation » dans les *Considérations* de 1825 et 1826, Comte se préparait lui-même au rôle de formateur, bientôt assumé en professant le *Cours de philosophie positive*.

Les visées éducatives du *Cours* sont en effet soulignées par Comte dès le *Prospectus* qui l'annonce<sup>124</sup>, et il y revient sans cesse et de divers points de vue dans les leçons d'ouverture. « Présider à la refonte générale de notre système d'éducation » est ainsi une des conséquences les plus importantes attendues de l'établissement de la philosophie positive, longuement commentée dans la première leçon<sup>125</sup> : Comte la dit même d'un

118. C.S.S., p. 143-150.

119. C.S.S., p. 174-175.

120. C.P.S., p. 176-182.

121. C.P.S., p. 182-190.

122. C.P.S., p. 184 : « Chacun tendant à se former, par ses seules forces, un système d'idées générales, sans remplir aucune des conditions indispensables pour cela, il est devenu peu à peu rigoureusement impossible, dans les masses, d'obtenir entre deux esprits seulement, un accord réel et durable sur aucune question sociale, même très simple. »

123. C.P.S., p. 193.

124. Voir le « Prospectus » annonçant le *Cours*, cité par P. E. de BERRÊDO CARNEIRO, in *Corr.*, I, Introduction, p. XXVII-XXVIII : COMTE souligne que son entreprise « présente pour les progrès généraux de l'esprit humain, quatre propriétés principales de la plus haute importance », dont la seconde est de « permettre la réorganisation de notre éducation générale ».

125. C., I, 1<sup>re</sup> l., p. 31-32.

« intérêt bien plus pressant » que toute autre ; et cette éducation régénérée est prévue de façon maximale :

« L'éducation générale [...] exige absolument un ensemble de conceptions positives sur toutes les grandes classes de phénomènes naturels. C'est un tel ensemble qui doit devenir désormais, [...] même dans les classes populaires, la base permanente de toutes les combinaisons humaines »<sup>126</sup>.

Dans la seconde leçon, le problème de « l'éducation intellectuelle » est repris pour l'évaluation des avantages et inconvénients respectifs de l'ordre historique ou dogmatique des exposés<sup>127</sup>, et Comte termine la présentation de sa classification en soulignant son impact éducatif<sup>128</sup> : « la propriété la plus intéressante de notre formule encyclopédique [...] c'est de déterminer directement le véritable plan général d'une éducation scientifique entièrement rationnelle »<sup>129</sup>.

La classification des sciences présentée comme la base de toute éducation, elle-même présentée comme la base de tout ordre social, a donc une importance majeure dans la philosophie positive<sup>130</sup>.

#### LA HIÉRARCHIE DES SCIENCES, FONDEMENT DE LA PHILOSOPHIE POSITIVE

On peut même dire qu'à la fin des leçons d'ouverture du *Cours*, il y a comme un renversement des priorités entre la loi des trois états et loi de la hiérarchie des sciences. C'est celle-ci qui semble pouvoir seule donner à celle-là toute sa clarté et sa portée :

126. C., I, 1<sup>re</sup> l., p. 35-36, nous soulignons.

127. C., I, 2<sup>e</sup> l., p. 51.

128. C., I, 2<sup>e</sup> l., p. 60-63.

129. C., I, 2<sup>e</sup> l., p. 60, nous soulignons. Ce principe, précise Comte, « éminemment applicable à l'éducation générale », « l'est aussi particulièrement à l'éducation spéciale des savants » ; et c'est pour les progrès de la « doctrine » autant que pour ceux de la « méthode » qu'une telle « éducation générale » est dite d'« une si grande importance », « nécessaire », « indispensable », etc.

130. On retrouve l'importance de ce souci pédagogique de Comte dans ses dernières œuvres : Comte dédicace la *Synthèse subjective* au premier professeur qui le marqua dans sa jeunesse, le professeur de mathématiques Daniel Encontre, dont il loue la « culture pleinement encyclopédique ».

« C'est suivant l'ordre énoncé par cette formule que les différentes théories humaines ont atteint successivement, d'abord l'état théologique, ensuite l'état métaphysique, et enfin l'état positif. Si l'on ne tient pas compte dans l'usage de la loi de cette progression nécessaire, on rencontrera souvent des *difficultés qui paraîtront insurmontables*, car il est clair que l'état théologique ou métaphysique de certaines théories fondamentales a dû temporairement coïncider avec l'état positif de celles qui leur sont antérieures dans notre système encyclopédique, ce qui tend à jeter sur la vérification de la loi générale une *obscurité qu'on ne peut dissiper que par la classification précédente* »<sup>131</sup>.

Amendement indispensable de la première, la seconde loi est donc nécessaire pour que la première soit correctement et efficacement comprise. Pour le système comtien, la « loi encyclopédique » est reconnue plus déterminante que la loi des trois états. Le progrès des états étant décalés selon les domaines, leur étude est subordonnée aux diverses circonscriptions scientifiques et leur séquence ne peut être exposée qu'au cas par cas, dans la dispersion. L'ordre de la classification destitue en quelque sorte l'ordre des états de sa fonction générale et le réserve pour ordonner les histoires particulières<sup>132</sup>. La classification, elle, fournit le plan d'ensemble.

En définitive, la classification des sciences, évoquée d'abord comme en passant, comme constat annexe d'« appréciation » historique, a pris consistance et ampleur au fil des opuscules. Puis, elle envahit le *Cours* : dès la première leçon, elle est requise pour en préciser les buts<sup>133</sup>, la seconde leçon lui est consacrée, et elle détermine la progression de l'œuvre tout entière.

Dans la seconde leçon du *Cours*, lorsqu'il distingue « deux modes d'exposition », le mode « dogmatique » et le mode « historique », Comte admet, tout en optant pour le premier, qu'on peut lui reprocher de « laisser ignorer la manière dont se sont formées les connaissances, ce qui est, en soi, du plus haut intérêt pour tout esprit philosophique »<sup>134</sup>. Nous

---

131. C., I, p. 59, nous soulignons.

132. D'une certaine manière, l'histoire elle-même est invoquée à l'encontre de l'ordre historique pour l'étude des sciences. Cf. C., I, 2<sup>e</sup> l., p. 53 : « À mesure que la science fait des progrès, l'ordre historique d'exposition devient de plus en plus impraticable [...] tandis que l'ordre dogmatique devient de plus en plus possible, en même temps que nécessaire [...] La tendance constante de l'esprit humain quant à l'exposition des connaissances, est donc de substituer de plus en plus à l'ordre historique l'ordre dogmatique. » Et Comte cantonne expressément l'ordre historique dans « les considérations incidentes ».

133. C., I, 1<sup>re</sup> l., p. 28-29.

134. C., I, 2<sup>e</sup> l., p. 50-51.

espérons avoir servi ici ce « haut intérêt », en étudiant la genèse et l'histoire d'un des thèmes que Comte a plutôt présenté fort dogmatiquement.

Annie PETIT,  
*Université Blaise-Pascal, Clermont II,*  
*Département de Philosophie,*  
 29, bd Gergovia  
 63037 Clermont-Ferrand  
 (mai 1991).

#### BIBLIOGRAPHIE

- E.J.* = *Écrits de jeunesse, 1816-1828*, rééd. par Paulo E. de BERRÉDO CARNEIRO et Pierre ARNAUD, La Haye/Paris, Mouton (« Archives positivistes »), 1970.
- C.* = *Cours de philosophie positive*, 6 vol., 1830-1842, rééd. 2 tomes, présentation et notes par Michel SERRES, François DAGOGNET, Allal SINACEUR, Jean-Paul EINTHOVEN, Paris, Hermann, 1975.
- S.* = *Système de politique positive ou Traité de sociologie*, 4 vol., 1851-1854, réimpr. in *Œuvres d'Auguste Comte*, t. VII, VIII, IX et X, Paris, Anthropos, 1970. Les « opuscules primitifs de l'auteur sur la philosophie sociale », repris par Comte lui-même comme « Appendice général » du tome IV, avec une pagination propre, sont cités ici dans cette édition :
- Appréciation* = *Sommaire appréciation de l'ensemble du passé moderne*, 1820.
- Plan* = *Plan des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société*, 1822/1824.
- C.S.S.* = *Considérations philosophiques sur les sciences et les savants*, 1825.
- C.P.S.* = *Considérations sur le pouvoir spirituel*, 1826.
- Appel aux conservateurs*, 1855, in réimpr. anastaltique des *Œuvres d'Auguste Comte*, t. XI, Paris, Anthropos, 1970.
- Corr.* = *Correspondance générale et Confessions*, 8 tomes, Paris, Vrin (« Archives positivistes »), 1973-1990.